PLATFORM FRAC

« Faire FRAC demain » nous invite à regarder ce que nos établissements ont rendu possible, mais aussi ce qui appelle aujourd'hui une évolution. Notre histoire commune et les collections que nous avons constituées témoignent d'une expérience de terrain considérable. L'enjeu de cette journée est donc de partir de cette réalité pour préciser ce que nous voulons préserver et ce que nous devons transformer.

En 1982, dans le contexte de la décentralisation engagée par le gouvernement de Pierre Mauroy, la création des FRAC donne une traduction particulière à l'ambition culturelle portée par Jack Lang. La lettre du ministre aux présidents de Région les invite à prendre part, avec l'État, à la constitution de collections et au soutien de la création contemporaine, au-delà d'un simple rééquilibrage territorial de l'offre culturelle. Claude Mollard, qui contribue à concevoir ce dispositif au cabinet du ministre avant de devenir délégué aux Arts plastiques, accompagne l'invention d'établissements dont la collection doit être un instrument d'action. Le déplacement est décisif : la décentralisation concerne aussi la capacité d'initiative et les décisions artistiques. Les Régions deviennent partenaires d'une politique dont les directions et les comités d'acquisition assument, sur le terrain, la responsabilité artistique.

La mobilité des collections est indissociable de ce projet. Les FRAC ont été conçus pour que les œuvres bougent et aillent vers des publics qui pouvaient alors se sentir éloignés des arts visuels tels que l'art contemporain les redéfinissait. Présenter une œuvre dans une école ou dans une commune rurale, c'était créer une possibilité de découverte là où elle n'existait pas nécessairement. Ce principe continue de nous engager : acquérir une œuvre implique de réfléchir à sa vie publique, aux lieux où elle pourra être montrée et aux relations qu'elle pourra susciter.

L'accès de chacun à la culture relève pleinement d'une conception démocratique. Une offre, aussi riche soit-elle, prend tout son sens lorsque chacun peut s'en saisir. Les FRAC construisent cette possibilité en accueillant la diversité des références de leurs publics. Leur travail consiste à favoriser la découverte des œuvres et la rencontre avec l'inconnu, dans le respect de leur complexité. La création actuelle déjoue les oppositions historiques entre classique et moderne, ou entre art populaire et avant-garde. Les artistes déplacent ces catégories et font coexister des registres qu'elles séparaient. Une proposition peut nous saisir immédiatement tout en demeurant ouverte à plusieurs niveaux de lecture. La réduction des inégalités culturelles passe par la rencontre avec des œuvres capables de nous toucher et de nous inviter à penser différemment.

« Éclats du rire », point de départ de notre journée, permet d'éprouver ce que ces catégories laissent échapper. Une œuvre peut provoquer le rire et nous conduire à regarder autrement ce qui nous avait d'abord amusés. Depuis plus de quarante ans, les FRAC cherchent à rendre cette expérience possible, en tenant ensemble l'ouverture aux publics et l'exigence artistique.

Les établissements ont pleinement accompli cette tâche. Ils ont mené un travail patient, parfois encore peu connu du grand public, mais dont les résultats sont bien réels. Si nous prenons l'année 2023, les 22 FRAC ont organisé 531 expositions, dont 406 hors les murs, et accueilli plus de deux millions de visiteurs et visiteuses, parmi lesquels plus de 300 000 élèves.
Le travail de plus de 3 000 artistes a été présenté et 6 594 œuvres des collections ont circulé. Ces chiffres témoignent de la formidable vitalité des FRAC. Ils sont portés d'ailleurs par des équipes dynamiques,

RÉSEAU DES FONDS RÉGIONAUX D'ART CONTEMPORAIN

LESFRAC.COM

32 RUE YVES TOUDIC
75010 PARIS
+33 01 42 39 48 52
INFO@FRAC-PLATFORM.COM

passionnées, qui travaillent chaque jour à créer des passerelles entre la création actuelle et les publics. Les chiffres rendent compte d'une partie seulement de cette activité. Intervenir auprès de résidents en EHPAD ou mener un projet en maison d'arrêt demande une attention particulière aux personnes et aux conditions de leur participation. Ce travail est souvent artisanal, au sens où il se construit au plus près d'une situation, avec le temps et les ajustements qu'elle exige. La valeur de ces actions tient aux effets produits auprès des personnes, quelle que soit la taille du groupe.

De ce point de vue, il y a quelque chose d'assez anticonformiste dans cette manière d'agir, à l'heure où l'action publique est constamment appelée à démontrer sa force par sa visibilité et son audience. Une part de notre mission s'accomplit à une échelle qui se prête peu aux impératifs de communication. Elle produit rarement l'image spectaculaire capable de circuler largement. Son ambition demeure entière : cela nous oblige à reconnaître des effets qui se construisent dans la durée et à défendre la valeur de ce travail précis. La modestie des modalités d'intervention peut aller de pair avec une grande exigence envers les œuvres comme envers les personnes auxquelles elles s'adressent.

Les résultats obtenus méritent d'être reconnus et nous invitent aussi à regarder ce qui a changé autour de nous, ainsi que ce que ces changements demandent désormais aux établissements. Les pratiques culturelles évoluent, notamment avec les accès numériques. Les publics découvrent les artistes par d'autres chemins, parfois avant de franchir nos portes. Ces mutations nous conduisent à repenser la visibilité des collections et la manière de prolonger l'expérience des œuvres. Elles nous invitent aussi à examiner ce qui peut donner envie de venir dans nos espaces et d'y revenir. La présence d'une œuvre, la possibilité d'en discuter avec quelqu'un, gardent une valeur particulière ; leur articulation avec les usages qui se développent ailleurs mérite d'être pensée.

Dans le même temps, les contraintes budgétaires réduisent nos marges d'action, alors que les coûts ont augmenté. La conservation des collections et leur circulation engagent des dépenses durables. Le travail de médiation et de coopération nécessite, lui aussi, du temps et des compétences. Ces missions appartiennent au projet des FRAC et doivent disposer des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Le soutien des établissements repose sur un engagement conjoint de l'État et des Régions. La contribution régionale est aujourd'hui majoritaire, mais celle de l'État est réelle et indispensable. Les deux financements sont nécessaires à la continuité des missions et à leur évolution. Les attentes des partenaires peuvent différer ; les FRAC en éprouvent parfois les tensions. C'est précisément pourquoi ce partenariat doit permettre de discuter ensemble des priorités et des moyens qu'elles demandent. Son avenir suppose un engagement durable de chacun et une compréhension partagée des responsabilités confiées aux établissements.

Faire évoluer les FRAC demande également de faire confiance à celles et ceux qui les conduisent. Les directions des FRAC sont les garantes de la cohérence du projet d'établissement. Leur travail consiste à articuler les choix artistiques avec les missions de service public, dans des conditions qui demandent chaque jour des arbitrages. Elles exercent des responsabilités managériales importantes et font évoluer leurs pratiques pour y répondre. Leur engagement auprès des équipes et des partenaires territoriaux doit être reconnu. La médiation et l'éducation populaire requièrent des compétences spécifiques ; leur inscription dans un projet d'ensemble relève précisément du travail de direction. Renforcer ces compétences doit permettre aux directions de mieux exercer leur responsabilité, avec les moyens et la confiance nécessaires. Platform a pleinement vocation à les soutenir dans cette tâche.

Le dialogue avec les habitants peut aussi donner toute sa portée à cette confiance. Tout usager peut exprimer un point de vue légitime sur un service public, quel que soit son degré de familiarité avec l'art contemporain. L'expérience des personnes qui fréquentent un FRAC et les raisons qui conduisent d'autres personnes à s'y intéresser peuvent éclairer la manière dont l'établissement accueille et s'adresse à ses publics. Des comités d'habitants peuvent contribuer à ce dialogue, dès lors que leur rôle est clairement pensé et que les échanges trouvent une suite dans la vie de l'institution. Écouter les personnes suppose de prendre leur parole au sérieux, y compris lorsqu'elle nous oblige à réexaminer nos habitudes.

La place des pratiques artistiques présentes sur les territoires appelle également une réflexion. La pertinence d'une pratique tient à ce qu'elle engage et aux relations qu'elle permet de construire. Sa place dans un FRAC doit donc se penser à partir du projet artistique de l'établissement. La légitimité de chacun à prendre part à la vie culturelle s'accompagne d'un examen attentif de la pertinence des propositions pour chaque lieu. Reconnaître

RÉSEAU DES FONDS RÉGIONAUX D'ART CONTEMPORAIN
LESFRAC.COM
32 RUE YVES TOUDIC
75010 PARIS
+33 01 42 39 48 52
INFO@FRAC-PLATFORM.COM

cette distinction permet d'ouvrir des échanges féconds tout en assumant la responsabilité des choix. Des démarches collégiales peuvent y contribuer, avec les équipes ou des artistes associés, sous la responsabilité de directions qui en assurent la cohérence. À partir de cette connaissance du terrain, les FRAC peuvent être des lieux de vie où l'expérience des œuvres se prolonge dans la discussion et où des personnes aux parcours différents trouvent matière à échanger. Leur parole experte peut nourrir le débat en apportant des repères sur l'expérience vécue. C'est aussi de cette manière que les FRAC peuvent travailler avec les citoyens sur les enjeux esthétiques et sociétaux qui traversent la création.

Pour accompagner ces évolutions, il faut tenir compte de la diversité des territoires et des conditions d'action. Un cadre commun est nécessaire, mais son application doit permettre des réponses différentes. L'évaluation prend tout son sens lorsqu'elle éclaire les effets du travail mené et les difficultés rencontrées, afin d'orienter les priorités en fonction des contextes et des moyens de chaque établissement.

Les FRAC sont nés d'une invention institutionnelle. Ils peuvent demeurer des laboratoires, à condition que cette capacité d'expérimentation soit effectivement soutenue. Cela implique de préserver leur liberté artistique et de permettre aux équipes de développer des projets dont les effets se révèlent au fil du temps. Une politique culturelle doit aussi pouvoir faire cette place à la recherche et à l'incertitude. Faire FRAC demain demande de donner une suite à cette ambition, dans les conditions qui sont désormais les nôtres. Cela suppose un engagement durable de l'État et des Régions, qui fasse confiance aux établissements pour poursuivre leur travail d'invention.

Nous espérons que cette journée nous permettra de préciser ensemble les conditions de cette évolution et de commencer à les construire. Nous vous remercions.

Patricia Carette
Coprésidente de Platform

Fabien Danesi
Coprésident de Platform

RÉSEAU DES FONDS RÉGIONAUX D'ART CONTEMPORAIN
LESFRAC.COM

32 RUE YVES TOUDIC
75010 PARIS
+33 01 42 39 48 52
INFO@FRAC-PLATFORM.COM